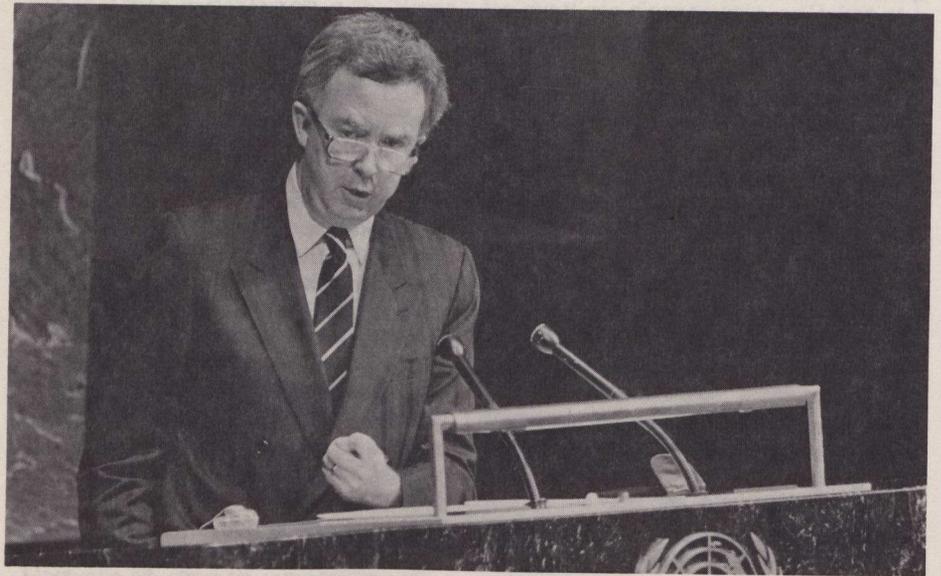


M. Clark expose les priorités canadiennes en matière de contrôle des armements devant l'Assemblée générale des Nations Unies

Extraits de l'allocution prononcée le 24 septembre 1986 par le très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, à la 41^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

«... En cette Année internationale de la paix, nous serons, plus que de coutume, jugés d'après nos réalisations dans le domaine du désarmement et du contrôle des armements. Tous les membres de la communauté internationale applaudiront avec le Canada la relance du dialogue entre les États-Unis et l'Union soviétique. Le Président Reagan a fait état devant nous d'un échange de lettres avec le Secrétaire général Gorbatchev portant sur de nouvelles propositions relatives au contrôle des armements. Nous accueillons avec satisfaction cette participation directe et ouverte des deux leaders dans le processus de négociation. Les entretiens qu'ont eus la semaine dernière le secrétaire d'État américain, M. Shultz, et le Ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Shevardnadze, ont également contribué à améliorer le climat des relations entre les deux superpuissances. Nous pouvons tous nourrir l'espoir que la reprise, à Genève, des négociations américano-soviétiques sur la limitation des armements nucléaires et l'utilisation de l'espace permettra de réaliser des progrès. Nous sommes encouragés par la plus grande souplesse manifestée récemment par les deux parties dans leurs efforts pour parvenir à l'objectif commun de réductions radicales des armes nucléaires - réductions qui permettront de renforcer l'équilibre stratégique et d'accroître la sécurité internationale.

L'accent qui est mis en ce moment sur la réduction des armements nucléaires ne devrait pas, cependant, nous faire oublier la nécessité de parvenir à des progrès similaires dans le domaine de la limitation des armes classiques. Les résultats de la Conférence de Stockholm sur les mesures de renforcement de la confiance, la sécurité et le désarmement en Europe, ont également renforcé le sentiment qu'un mouvement vers un renforcement de la sécurité et de la coopération dans les relations Est-Ouest s'est engagé. L'accord de Stockholm constitue certes un tournant car il donnera



M. Clark s'adressant à l'Assemblée générale des Nations Unies, le 24 septembre 1986.

une nouvelle transparence et un nouveau caractère de prévisibilité à la conduite des affaires militaires en Europe. L'instauration de procédures convenues pour l'inspection sur place des activités aériennes et terrestres est une réalisation historique, qui pourrait avoir valeur de précédent pour d'autres négociations sur le contrôle des armements. Le Canada, qui a toujours préconisé des solutions constructives en matière de vérification, se réjouit tout particulièrement d'avoir contribué à ce résultat. Cet accord devrait faciliter un mouvement vers la négociation de mesures plus vastes de limitation et de réduction des activités militaires.

Ces signes d'espoir devraient encourager les Nations Unies à s'attaquer aux nombreuses et importantes questions dont elles sont saisies relativement au contrôle des armements. Les progrès réalisés dans un domaine peuvent en amener dans d'autres.

Le Canada fera tout son possible pour que l'on parvienne à une interdiction des armes chimiques. Nous continuerons d'œuvrer en vue de garantir l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques. Nous avons aussi l'intention de participer de façon active au renforcement du Traité sur la non-prolifération. Le Canada se prononcera à nouveau en faveur d'une interdiction

complète des essais nucléaires. Il s'agit là d'un objectif fondamental en direction duquel des mesures concrètes peuvent et doivent être prises dès maintenant. Le Canada accueille avec satisfaction les assurances données par le Président Reagan à l'effet que les États-Unis sont disposés à ratifier le Traité sur la limitation des essais souterrains des armes nucléaires et le Traité sur les explosions nucléaires souterraines à des fins pacifiques et, par la suite, à prendre d'autres mesures en vue de limiter davantage les essais nucléaires et, dans une dernière étape, y mettre fin.

Nous demandons instamment à toutes les nations de coopérer et de participer à la mise au point des techniques de vérification nécessaires à l'instauration de la confiance afin d'en arriver à la ratification de ces accords, ce qui permettra de préparer les mesures ultérieures que nous devons prendre dans tous les domaines du contrôle des armements. Car la vérification, loin d'être une seule question de capacité technique, suppose la volonté politique de parvenir à un accord sur l'application de technologie et de techniques.

Dans cet esprit, et en coopération avec d'autres délégations, le Canada continuera d'œuvrer avec vigueur en vue de l'accomplissement de progrès concrets en matière de vérification. ... »